



Projets NARF

Note explicative financière destinée aux organisations nouvellement constituées

Au lieu d'un état financier, nous offrons aux organismes nouvellement constitués (**depuis deux ans ou moins**) la possibilité d'expliquer comment ils ont géré leurs finances jusqu'à présent et comment ils le feront si leur demande de subvention est acceptée. Ces explications nous aideront à évaluer la capacité et l'expérience de la candidate ou du candidat en matière de gestion des ressources financières.

Veuillez répondre aux questions ci-dessous de manière claire et concise. L'explication globale ne doit pas dépasser 300 mots.

1. Veuillez nous expliquer pourquoi vous n'avez pas pu soumettre d'état financier, et assurez-vous d'inclure la date à laquelle votre organisation a été officiellement constituée en société.
2. Quelles ont été vos principales sources de revenus (c'est-à-dire l'argent que vous recevez) et de dépenses (c'est-à-dire l'argent que vous déboursez) au cours de l'année écoulée ? Veuillez les décrire.
3. Comment suivez-vous/gérez-vous vos revenus et vos dépenses ?
4. Votre organisme dispose-t-il d'un compte bancaire pour ses opérations ? Si oui, veuillez indiquer le nom et le titre de la personne qui gère le compte.
5. Votre organisme a-t-il désigné une personne chargée de préparer, d'examiner et d'approuver les rapports financiers ou de superviser les finances ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer son nom et son titre.
6. Votre organisme a-t-il un déficit ? Dans l'affirmative, quel est le montant du déficit ?
7. Si l'organisme réussit à obtenir un financement de la FCRR, quels sont les défis/risques financiers qui pourraient se présenter et comment ces défis/risques pourraient-ils être atténués ? Quand prévoyez-vous d'obtenir votre premier état financier vérifié ?